



**Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal  
DE LA COMMUNE DE LINSELLES**

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril  
le Conseil Municipal de la Commune de Linselles s'est  
réuni, sur la convocation et sous la présidence de Madame  
le Maire, en salle d'honneur de la Mairie,

**Séance du** - 9 AVR. 2026

**1°- Conseillers Municipaux en exercice** : 29

**2°- Conseil Municipal convoqué le** : 3 avril 2026

**3°- Présents** :

- Mme Isabelle POLLET, *Maire*
- M. Antony PIRES, Mme Joséphine BROUTIN, M. Dominique SINNAEVE, Mme Martine PETIT, M. Olivier OSTYN, Mme Fabienne LORENT, M. Grégory MITTENAERE, *Adjoints*
- M. Alexis CABIÈRE, Mme Béatrice FERRANT-PERES, Mme Olivia LEMERSRE, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Delphine DEJONCKERE, *Conseillers délégués*
- M. Patrick HELLIN, Mme Christelle CORNARD, M. Philippe VERSAILLE, Mme Nadège DENORME, M. Alexandre VERHELST, Mme Hélène LEJEUNE, M. Pierre-Édouard MARQUET, M. Cyril MANTEZ, Mme Alice REMORY, M. Stéphane FOUCHER, M. Bertrand DUMORTIER, M. Pascal MARESCAUX, Mme Justine PERSYN, M. Jean-Pierre LELEU, M. Bertrand FLORIN, *Conseillers municipaux*

**4°- Pouvoirs** :

- Mme Stéphanie ALLEWEIRELDT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Justine PERSYN, Conseillère Municipale

**5°- Secrétaire de séance** : Alexis CABIÈRE

**6°- Absent excusé** : Néant

**7°- Absent non excusé** : Néant

**8°- Membre démissionnaire** : Néant

---

Délibération n° 2026-04-09-03

**Élections et désignation des délégués extérieurs**

**Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

**Rapport de Madame Isabelle POLLET, Maire**

**Exposé :**

Il convient de nommer des représentants du Conseil Municipal au sein d'organisations extérieures.

Le Conseil Municipal voudra bien se prononcer sur la délégation reprise ci-après :

- Désignation de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) et notamment ses articles L1414-2 et L1411-5.

L'article L1414-2 du C.G.C.T relatif au rôle de la Commission d'Appels d'Offres prévoit que pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens, le titulaire est choisi par une Commission d'Appel d'Offres.

L'article L1411-5 du C.G.C.T définit les règles relatives à sa composition et précise que la commission est composée du maire ou de son représentant, président, et par cinq membres titulaires et autant de membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein dans le cadre d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il convient dès lors de constituer cette CAO en élisant les représentants du Conseil Municipal qui siègeront au sein de cette instance.

L'élection des membres de la commission peut se faire par un vote à main levée sous réserve d'une décision unanime du Conseil Municipal, la règle du scrutin secret s'appliquant à défaut d'unanimité, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres dans le cadre d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

**OPÉRATION DE DÉSIGNATION**

*Obligation : Scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste (sans panachage ni vote préférentiel)  
 Vote à main levée si accord unanime des Conseillers Municipaux  
 À défaut : scrutin secret*

Les listes proposées sont :

Liste 1 : Groupe « Linselles Cap sur l'avenir »

REPRÉSENTANTS TITULAIRES		REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS	
1	Madame Isabelle POLLET	1	Monsieur Antony PIRES
2	Monsieur Olivier OSTYN	2	Madame Martine PETIT
3	Monsieur Dominique SINNAEVE	3	Monsieur Alexandre VERHELST
4	Monsieur Alexis CABIÈRE	4	Madame Alice RÉMORY
5	M/Mme .....	5	M/Mme .....

Liste 2 : Groupe « Agir Différemment pour Linselles »

REPRÉSENTANTS TITULAIRES		REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS	
1	Monsieur Pascal MARESCAUX	1	Monsieur Jean-Pierre LELEU
2	M/Mme .....	2	M/Mme .....
3	M/Mme .....	3	M/Mme .....
4	M/Mme .....	4	M/Mme .....
5	M/Mme .....	5	M/Mme .....

**Résultats du vote à main levée :**

- Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
- Nombre de votants : **29**
- Nombre de suffrages exprimés : **29**
- Nombre de suffrages obtenus : **29**

**ONT OBTENU :**

- Liste 1 : **24** voix soit **4** sièges
- Liste 2 : **5** voix soit **1** siège

REPRÉSENTANT de Madame le Maire : Monsieur Olivier OSTYN

Outre Madame le Maire, présidente ou de son représentant désigné, sont donc désignés au sein de cette structure, pour la durée du mandat, les représentants suivants :

REPRÉSENTANTS TITULAIRES		REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS	
1	Madame Isabelle POLLET	1	Monsieur Antony PIRES
2	Monsieur Olivier OSTYN	2	Madame Martine PETIT
3	Monsieur Dominique SINNAEVE	3	Monsieur Alexandre VERHELST
4	Monsieur Alexis CABIÈRE	4	Madame Alice RÉMORY
5	Monsieur Pascal MARESCAUX	5	Monsieur Jean-Pierre LELEU

Après en avoir délibéré, il est demandé au Conseil Municipal d'adopter la composition des représentants de la Ville au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

**Décision :****ADOPTÉE**

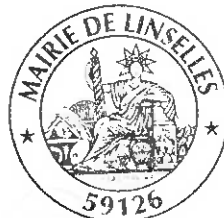
POUR : 29  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance



**Alexis CABIÈRE**



Madame le Maire,

Conseillère Métropolitaine



**Isabelle POLLET**

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le



ID : 059-215903527-20260423-DELB\_2026040903-DE